COALITION
pour la protection des investisseurs

COMMUNIQUÉ PUBLICATION IMMÉDIATE

L'UNION DES ARTISTES APPUIE LE MEMOIRE DE LA COALITION

MONTREAL, 5 février 2007 – Le Conseil d'administration de l'Union des Artistes, le plus grand syndicat du monde culturel québécois, vient d'accorder son appui au mémoire de la Coalition pour la protection des investisseurs. « Nous croyons que les recommandations visant à renforcer la gouvernance de l'industrie de gestion au Québec sont indispensables à la majorité de nos membres qui sont des travailleurs autonomes et doivent épargner plus que la moyenne pour faire souvent face à des carrière fragiles », a déclaré le président de l'UDA Raymond Legault, également responsable de la Caisse de Sécurité servant quelques 7000 membres.

Pour Monsieur Claude Béland, membre de la Coalition et président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000, cet appui est précieux car il vient s'ajouter à celui de la Fédération des ainés du Québec, de la Confédération des Syndicats Nationaux, du Mouvement d'éducation des actionnaires (Medac), de l'Association des personnes retraités du Canada et de la Small Investor Protection Association(SIPA). Ces organisations représentent plus de 1.7 millions de membres à travers le pays. « Plusieurs autres groupes se préparent à appuyer les recommandations de notre mémoire » a indiqué M. Béland, qui présentera le mémoire de la Coalition à la Commission des finances publiques mardi prochain à Québec.

Quatre propositions retiennent l'attention de l'Union des Artistes : la création d'un fonds d'indemnisation contre la fraude et la négligence fiduciaire, la refonte de la gouvernance des fonds communs de placement et la certification et notation des sociétés gestion. « S'il est vrai que la performance passée n'est pas une garantie de la performance future, alors comment peut-on aider les investisseurs à sélectionner les bons fonds en leur donnant seulement des tableaux de performance passée ? Le temps est venu de faire passer les pratiques fiduciaires avant la performance et d'assurer à nos membres la meilleure gouvernance qui soit. » La Caisse de sécurité des artistes surveille des actifs de plus de 110 millions pour le compte des artistes québécois depuis 40 ans.

Une autre proposition intéressant l'Union des Artistes l'Observatoire national de l'épargne et de l'investissement, un projet d'initiative mixte impliquant l'Etat, l'industrie, les régulateurs, les agences de statistiques et les mouvements associatifs pour assurer la représentation des investisseurs particuliers. « Nous voyons bien que le taux d'épargne ne fait que décliner depuis quelques années et les artistes n'échappent pas à ce phénomène. Nous devons comprendre pourquoi et comment, a souligné M. Legault, afin de trouver des solutions. L'Observatoire nous permettrait d'aller au fonds des choses.

Plus tôt cette semaine, c'était au tour du Regroupement indépendant des conseillers financiers du Québec (RICIFQ), qui ressemble 700 professionnels au Québec, de prêter main forte à la Coalition en appuyant plusieurs de ses propositions, dont la création d'un fonds d'indemnisation, l'évaluation des sociétés de gestion et la révision des pratiques de gouvernance des fonds communs. Selon son président, M. Larry Bathurst, « cet appui tient compte de la réalité de nos membres qui sont tous et toutes des conseillers de carrière de l'industrie financière. La majorité des recommandations de la Coalition vont dans le même sens que nos valeurs et sont un plus pour l'avenir de notre profession et du conseil financier indépendant. »

-30-

*Pour information supplémentaire, veuillez contacter: **Raymond Legault**, Union des Artistes, 514-288-6682 poste 1255, **Andrée De Serres**, UQAM, 514-987-3000 poste 1966*